DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Copenhague, 29 juillet.

Le roi de Grèce, Georges Ier, quittera Copenhague aussitôt après le règlement de la question des îles Ioniennes. Il passera par Bruxelles, Paris et Londres.

S. M. Hellénique séjournera six jours à Paris. Elle s'embarquera à Toulon sur une frégate à vapeur et ne quittera l'incognito que lorsqu'elle sera à bord.

Constantinople, 27 juillet.

Nubar-Bey doit partir mercredi avec des instructions de la Porte relatives à la question du canal de Suez.

D'après les nouvelles les plus récentes de la Perse, Dost-Mohammed ne serait pas mort, et Kérac-Seraï serait en son pouvoir.

Cracovie, 28 juillet 8 h. du soir.

Le général Chrustcheff a demandé des renforts à la suite du grave échec qu'il a éprouvé à Krasnystaw.

Les forces insurrectionnelles augmentent en Volhynie.

Le palatinat de Lublin est partout sillonné par de petits détachements polonais qui coupent les communications et les transports et interceptent les dépêches des Russes.

En Podlachie, Zielanski a dispersé le 19, près de Yanow, deux colonnes russes. Les Russes ont eu 200 hommes tués dans cette affaire. La perte des Polonais s'élève à 70 hommes.

Londres, 29 juillet.

Le *Tasmanian*, venant des Indes-Occidentales, a apporté 2,573,499 dollars.

On mande de Saint-Thomas, le 14 :

« La ville de Porto-Plata, à St-Domingue, a été détruite par le feu. Deux magasins seulement ont été sauvés. Les pertes sont évaluées à 500,000 dollars.

» Le procès contre les conspirateurs d'Haïti est terminé. Il y a dix-sept condamnés à mort, y compris Logros, chef de la conspiration. Ce dernier et sept autres condamnés ont été exécutés immédiatement. »

Londres, 29 juillet.

On lit dans le *Morning-Post :*

« La Russie a échoué dans son projet d'empêcher l'alliance des trois puissances. L'Autriche a été tellement froissée par la proposition russe de mettre également en discussion la Pologne autrichienne, qu'elle est aujourd'hui résolue d'agir constamment d'accord avec la France et l'Angleterre. L'Autriche ayant pris l'initiative des bases pouvant servir à une conférence, est obligée de maintenir son attitude. Sa coopération tiède se changera en une politique énergique. Si, lors de la guerre de Crimée, l'Autriche avait adopté une politique identique à celle de la France et de l'Angleterre, la Russie n'aurait pas fait la guerre. Quand lord Palmerston disait que l'Europe ne ferait pas la guerre pour la Pologne, cela ne voulait pas dire que la conduite de la Russie ne pût obliger les puissances à imposer à la Russie leurs demandes par la force. »

Berlin, 28 juillet.

La *Gazette de la Croix* considère comme une tâche urgente de la politique prussienne de chercher une entente plus intime avec l'Autriche et surtout avec l'Angleterre, la Russie seule n'étant pas une alliée complètement suffisante ni complètement sûre.

La *Gazette de la Croix* demande en même temps si le représentant actuel de la Prusse à Londres est bien l'homme approprié à la situation.

Varsovie, 28 juillet 11 h. 20 matin.

Un télégramme de Breslau, reproduit par les journaux de Paris, a affirmé que les colonels Monkhanow et Pomeranzow avaient organisé un système de terreur dans le gouvernement de Kalisch et promis les terres aux paysans ; que plusieurs châteaux avaient été pillés et les propriétaires Prondzynski, Hyewski, Chrumigowski, ainsi que Mme Rogawska fouettés, puis enchaînés et conduits à Varsovie.

Prondzynski a été effectivement arrêté sous une forte prévention d'avoir pris part aux troubles ; mais on ne lui a fait subir aucun mauvais traitement. Tous les autres faits mentionnés dans le télégramme ne sont que le développement du système de mensonge poursuivi par le *Czas* de Cracovie.

Breslau, 28 juillet 7 h. soir.

On lit dans la *Gazette de Breslau :*

« L'*Indépendance* (Niepodleglosc), organe officiel du gouvernement national polonais, traite dans un article de fond les six points. Il déclare ces six points tout à fait insuffisants et plutôt dirigés contre la Pologne, puisqu'ils lui accorderont bien moins encore que le congrès de Vienne et bien moins même que le statut organique, cette œuvre de colère qu'avait proclamée Nicolas le lendemain de la prise de Varsovie. L'article se termine par la remarque que les efforts de la diplomatie pour la Pologne n'ont eu jusqu'à présent d'autre effet que la nomination de Mourawieff et le système d'extermination qu'il a inauguré en réponse aux notes des chancelleries. »

Dans sa partie officielle, le même journal déclare que seuls les agents nommés par le gouvernement national ont le droit de le représenter à l'étranger et de parler en son nom ; le prince Czartoriski est son agent principal à Londres et à Paris.

Le *Niepodleglosc* annonce que la comtesse Rzewuska a été chargée par le gouvernement russe d'une mission secrète auprès de la cour de Rome, et il met les Polonais en garde contre les menées de cette dame.

Milan, 28 juillet.

Une dépêche, publiée par l'*Alleanza*, annonce que tous les députés hongrois, même ceux que le gouvernement avait désignés au choix des électeurs, ont quitté en masse la Diète de Hermannstadt.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Une circulaire vient d'être adressée aux préfets par M. le maréchal Randon au sujet de diverses irrégularités commises dans les opérations du tirage au sort de 1862. Le ministre fait remarquer qu'en 1863 encore, le nombre des numéros déposés dans l'urne s'est trouvé, pour plusieurs cantons, inférieur à celui des jeunes gens inscrits sur les listes du tirage. M. le maréchal Randon signale également aux préfets qu'un assez grand nombre de réclamations qui lui ont fait connaître que les certificats des trois pères de famille destinés à être produits devant le conseil de révision n'étaient pas établis avec tout le soin désirable.

« Quelques maires, dit le ministre, ont cru devoir refuser aux intéressés des certificats des trois pères de famille, en se fondant sur ce que le droit d'exemption n'existait pas. Les maires n'ont pas qualité pour résoudre les questions d'exemption ; ils ne peuvent donc, sous aucun prétexte, refuser les certificats des trois pères de famille réclamés par les jeunes gens, et si de pareils cas se présentent, le président du conseil de révision doit immédiatement prescrire à ces fonctionnaires d'établir la pièce dont il s'agit. En attendant, un délai sera accordé au réclamant. »

Enfin, le ministre termine aussi : « Par suite de faux calculs, la proportion suivant laquelle les jeunes soldats soutiens de famille peuvent être laissés dans leurs foyers a été dépassée sur le plus grand nombre de listes qui m'ont été envoyées par les préfets des départemens. Cette proportion étant fixée à deux hommes sur cent (circulaire du 10 mars 1863), le nombre des soutiens de famille doit être de trois pour un contingent de cent un à cent cinquante-et-un à deux cents, etc. (circulaire du 25 avril 1849). Tout jeune soldat désigné en sus de cette proportion ne saurait donc être considéré que comme destiné, jusqu'à la mise en route de sa classe, à remplacer l'un des jeunes soldats portés en ordre utile sur la liste des soutiens de famille, et qui viendrait à en être rayé. »

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser au préfets une nouvelle circulaire sur l'ouverture de la chasse. Les dates définitivement arrêtées sont : le 14 août pour la 1re zone ; le 30 août pour la 2e et le 12 septembre pour la 3e.

La chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 31 de ce mois.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

1.° Situation des approvisionnements de coton sur les marches anglais.

2° Tarif du transport des houilles par chemin de fer.

3° Ressources nouvelles par les marchés de la Chine.

4° Document relatif au commerce avec la Nouvelle-Grenade.

5° Rapports et objets divers.

L'administration du chemin de fer du Nord a organisé, pour le dimanche 2 août, un train de plaisir en destination de Calais.

2e classe, 5 fr.; 3e classe, 4 fr. (Aller et retour compris).

Une demande a été adressée à MM. Mimerel dont l'extrême obligeance n'a jamais fait défaut en toute occasion, pour que la matinée musicale donnée par les Guides de S. M. le Roi des Belges le 17 Août prochain ait lieu dans le magnifique jardin de nos honorables concitoyens.

Un accident terrible a eu lieu hier dans un de nos plus importants établissements de tissage-mécanique. Malgré les défenses les plus expresses, souvent renouvelées dans l'intérêt même des ouvriers, un jeune homme âgé de 14 ans a prétendu monter par le *tire-sac ;* il a été victime de son inqualifiable imprudence. Lorsqu'on a voulu lui porter secours, il était trop tard, le malheureux avait la tête littéralement broyée.

Un jeune homme de 21 ans, habitant le quartier de la Potennerie, s'est pendu par suite d'une discussion de famille dans laquelle il avait déclaré s'apercevoir depuis longtemps des préférences que l'on avait pour ses frères.

On nous communique la note suivante :

« On a souvent signalé un vice capital qui existe dans les salles d'attente des gares de la frontière, à Tourcoing par exemple.

» Les voyageurs à destination de l'intérieur sont dans les mêmes salles que ceux se dirigeant sur la Belgique.

» Certains départs ont lieu presque simultanement. Les billets se délivrent au même guichet et à la même heure. Sans doute on appelle les voyageurs en indiquant la destination du train, mais cet appel se fait souvent au milieu d'une foule et d'un bruit qui rend inintelligible l'indication donnée par l'employé.

» Mercredi, une dame qui voulait se rendre à Courtrai, se trouva bien malgré elle à Roubaix, à 11 heures 1/2 ; elle a dû attendre jusqu'à 3 h. 20 pour prendre le train correspondant avec Courtrai.

» On pourrait éviter ce désagrément en séparant les voyageurs allant à des points opposés en mettant sur les voitures un écriteau indiquant le parcours principal du train, comme cela se fait dans les grandes gares.

» Si le hasard fait qu'on n'entend pas, au moins, avant de monter dans un train, on *peut lire*.

» Cet inconvénient n'existe pas pour les habitants de Tourcoing, de Roubaix où de Lille qui connaissent parfaitement la route.

» Ils savent voir si la locomotive fait face à la France ou à la Belgique, mais un étranger peut se tromper facilement. Il ne faut pour cela qu'un instant de distraction, une préoccupation quelconque. »

Dans son audience de ce jour (30 juillet), le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 20 jugements concernant 28 inculpés dont un acquitté et 4 condamnés à l'emprisonnement, savoir :

1 Contravention aux poids et mesures.
4 Chiens non muselés.
1 Cabaret ouvert à une heure indue.
1 Police des marchés.
1 Passage dans une prairie avec bestiaux.
1 Passage dans la rue Nain avec une voiture de charge sans destination dans ladite rue.
1 Contravention au registre des logeurs.
2 Diffamation et injures verbales.
4 Bruits et tapages.
2 Police de l'abattoir.
2 Maraudage de fruits.

On nous adresse la lettre suivante :

« Roubaix, le 30 juillet 1863.

» Monsieur le Rédacteur,

» Quand, dans une discussion, l'on avance des chiffres, assurément c'est pour prouver le bien fondé de ses prétentions.

» Or, l'auteur de la lettre publiée dans votre journal du 29 de ce mois, en réponse à la mienne du 26, déclare que M. Menche, l'ingénieur, dans son rapport du 15 juin 1858, établit le prix coûtant de l'eau de l'Escaut à 0,03829, soit en chiffre rond 4 centimes.

» Nous sommes d'accord, et c'est là précisément où je voulais l'amener, pour me donner le plaisir, peut-être un peu cruel, de lui dire que, sans être un comptable bien ferré, je ne me serais pas laissé prendre comme lui, ou que je n'aurais jamais cru mon contradicteur assez simple pour s'avouer vaincu par une citation de chiffres, à l'aide desquels, au contraire, il pouvait m'anéantir.

» Soyons de bonne foi, monsieur l'abonné, vous avez cherché en vain, dites vous, dans le rapport de M. Menche, page 29, 30, 31 et 32 que l'eau ne *doit* coûter qu'un centime, tandis qu'au contraire, vous avez trouvé page 33 qu'elle coûterait 0,03829, c'est-à-dire près de 4 centimes.

» De deux choses l'une, ou vous n'avez pas fait de distinction, et cela par inadvertance, entre le futur conditionnel et le présent, ou vous avez voulu présenter des chiffres dans l'intérêt de votre cause, avec la préméditation de les faire passer comme sincères, puisqu'effectivement ils figurent au rapport. Dans le premier cas vous êtes blâmable de votre légèreté; dans le second vous n'êtes pas pardonnable.

» En effet, comment monsieur l'Ingénieur a-t-il établi ce prix de revient de l'Escaut à 0,03829 ?

» C'est en faisant entrer dans ses calculs les dépenses *qu'il y aurait à faire* pour remonter l'eau au Fontenoy (voir le rapport page 33, dépenses à l'Espierre et à Roubaix) et comme il ne s'agit pas ici de savoir ce que cette eau *coûterait* remontée au Fontenoy, mais bien ce qu'elle *coûte*, prise au canal, au pied même des établissements riverains, il convient donc de défalquer des dépenses générales celles qui ne sont pas faites, représentant un capital de 841,700 francs ; d'où il résulte que, des calculs de M. Menche, il ne reste plus qu'un capital de 315,370 francs, (voyez, revoyez et comptez bien) ce qui fait qu'au lieu de 0,03829 le prix de revient de l'eau du Canal n'est plus que d'un centime, voilà ce que je défie qui que ce soit de contester.

» Mon contradicteur trouvera sans doute encore que quelques-unes de mes expressions ne sont pas heureuses, mais quand on emploie aussi volontiers que lui celles: de bon sens, de raison, de justice, on devrait être plus prudent, et ne pas avancer de chiffres qui pourraient donner la mesure de ce que l'on doit penser du sérieux de sa discussion.

» Aussi vis-à-vis d'un adversaire qui ne répète que des arguments suffisamment combattus, et qui ne veut pas reconnaître que deux et deux font quatre, je termine le débat, en vous engageant, Monsieur le Rédacteur, pour ne pas être tenté d'y revenir, à mettre en tête de cette lettre l'intitulé suivant : Clôture définitive et sans aucune remise de la discussion sur le prix de revient des eaux du Canal.

» De plus, je vous autorise, Monsieur, à faire connaître le nom de celui qui se dit:

» Votre dévoué serviteur,

» BOURBIER. »

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 20 au 26 juillet 1863 inclus.

NAISSANCES.

19 garçons, 25 filles.

MARIAGES.

Du 20 juillet. — Entre Maximilien-Jean Marcelle, menuisier, et Barbe-Thérèse Lannoyu, lessiveuse. — François-Xavier Debot, tailleur-d'habits, et Marie-Thérèse Clinckspoor, lessiveuse. — Liévin-François Leux, raffacheur, et Amélie-Françoise Verstracten, journalière.

Du 22. — Entre Jules-Jean-Baptiste-Joseph Lorthiois, journalier, et Judith-Mathilde Vandorpe, couturière.

DÉCÈS.

Du 22 juillet. — Florimond Stelandre, 62 ans, cultivateur, célibataire, rue du Fresnoy.

Du 23. — Antoine-Joseph Raoul, 70 ans, bobineur, veuf de Catherine Tonnel, hôpital. — François-Joseph Goffer, 22 ans, tisserand, célibataire, hôpital.

Du 24. — Sophie Derbaudringhien, 50 ans, épicière, épouse de Pierre-Joseph Leclercq, triez Saint-Joseph. — Jean-François-Joseph Noclin, 62 ans, tisserand, veuf de Florine-Joseph Goffié, Galon-d'Eau.

Du 25. — Reine-Victoire Lesaffre, 57 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Glorieux, hôpital.

Du 26. — Antoine Duquesne, 33 ans, tisserand, célibataire, hôpital. — Stephanie Wattecamps, 15 ans, journalière, hôpital.

Plus 6 garçons et 13 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

RAPPORT

sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix,

présenté par le Maire au Conseil municipal dans la séance du 9 mai 1863.

(Suite. — Voir notre dernier numéro).

TITRE II.

ADMINISTRATION. — CONSEIL.

Section 1re — Administration municipale.

L'Administration se compose, conformément à la loi du 5 mai 1855, d'un maire et de trois adjoints, nommés pour 5 ans. Le titre de leur nomination est un décret du 14 juillet 1860. MM. Ernoult-Bayart, maire, Julien Lagache, Constantin Descat et Renaux-Lemerre, adjoints, ont été installés le 9 août de la même année.

Le personnel des bureaux de la Mairie, dirigé par M. Brun-Lavainne, secrétaire en chef, comprend en outre :

Secrétariat : Un chef de bureau ; — un employé ; — un garçon de bureau.

Etat-civil : Un chef de bureau ; — trois employés.

Livrets d'ouvriers : Un employé.

Les archives de la Mairie sont confiées à M. Théodore Leuridan, bibliothécaire-archiviste.

Il y a pour divers autres services, tels que l'Octroi, le Canal, la Condition publique, le Bureau de métrage, l'Abattoir, etc. des chefs spéciaux, dont il sera parlé ci-après.

Section II — Conseil municipal.

Le Conseil municipal, composé de 30 membres à l'époque du dernier renouvellement, a été élu les 19 et 26 août 1860, et installé le 11 septembre suivant.

CHAPITRE II.

Le fidéicommis de Rinholm, avec toutes ses dépendances, appartenait depuis plus d'un siècle à la famille Elbrand. Le possesseur actuel, vieillard octogénaire, n'avait pas d'héritiers mâles, et comme il ne s'en trouvait pas non plus dans les branches collatérales de la famille, le grand fidéicommis devait passer, avec le nom du propriétaire, au premier-né des petits-fils du baron Elbrand.

Le baron avait deux filles, Ebba et Eugénie. Belles, aimables et bonnes, elles ne manquaient pas d'adorateurs, d'autant plus qu'il était réservé à l'avenir seul de résoudre la grande énigme : celle de savoir laquelle des deux donnerait le jour au futur héritier du majorat et d'une fortune qui venait encore de s'accroître par les soins et l'économie du baron.

On croyait généralement que celui-ci aimait ses deux filles d'une égale tendresse ; jamais on n'avait pu remarquer que son cœur paternel battît plus fort pour l'une que pour l'autre. Et cependant une secrète préférence assombrit bien des heures de l'existence du baron, d'ailleurs si calme et si exempte de soucis. Il sentait, avec une espèce de remords, qu'il préférait la gaie et vive Ebba à Eugénie, plus calme, plus tendre et plus sensible. Mais de crainte de laisser éclater cette partialité, il adressait souvent à Eugénie des paroles plus tendres qu'à sa sœur, et il se détermina à fixer au même jour le mariage de ses deux filles, quoiqu'Ebba fût fiancée au capitaine de Lispar un an avant les fiançailles d'Eugénie avec le baron de Vallis, alors capitaine de cavalerie.

La double solennité fut célébrée avec grande pompe à Rinholm, et, les grendres n'ayant de fortune ni l'un ni l'autre, chacun était fort curieux de voir laquelle des deux familles entrerait par la suite en possession du superbe domaine. On croyait que le baron, maladif et déjà sexagénaire, ne vivrait plus longtemps, et qu'après sa mort, les parens de l'héritier mineur du majorat habiteraient naturellement le château. Tous les souhaits étaient en faveur du capitaine de Lispar. Cet homme, d'un mérite solide, aux manières simples et cordiales, s'était acquis dans la contrée bien plus de sympathies et de considération que le baron de Vallis, dont l'arrogance perçait toujours à travers son élégante politesse.

Les nouveaux couples quittèrent Rinholm en même temps pour aller d'abord se fixer dans les lieux où les devoirs du service militaire réclamaient la présence des deux officiers. Quelques mois après, le baron Elbrand reçut, avec une joie mêlée d'inquiétude, la nouvelle que chacune de ses deux filles avait l'espoir de lui donner un héritier. Vers la fin de la période d'attente, l'agitation du vieillard augmenta considérablement : il ne dormait presque plus.

Enfin arriva la première lettre, et le cachet portait les armes des Lispar. Les mains du vieux baron tremblaient si fort qu'il fut longtemps sans pouvoir l'ouvrir. « Si c'était une fille ! » se dit-il, et il sentit un frisson parcourir ses membres. Enfin il fit sauter le cachet ; la lettre portait, en bon suédois, bien clair et bien lisible, quoique la main qui avait tenu la plume eût évidemment tremblé de joie : « Ma bien-aimée femme est heureusement accouchée d'un fils bien portant, » etc.

Le baron joignit les mains ; son vœu le plus cher et le plus ardent, son vœu suprême était accompli ; et le soir du jour suivant d'innombrables bouteilles de vin et un tonneau de bière furent vidés par ses vassaux réunis, qui célébraient, par de bruyantes acclamations, la venue au monde de l'héritier du majorat.

Mais, hélas! que la joie humaine est souvent éphémère! On devait tenir pour certain que le jeune Klas Richard de Lispar était bien l'héritier du majorat ; mais il se trouva bientôt que l'on s'était trompé. Huit jours plus tard, le baron reçut une seconde lettre, cette fois de son autre gendre, le capitaine de cavalerie ; il annonçait également la délivrance de sa femme, en ajoutant que le baron Klas Malchus de Vallis avait vu le jour juste huit heures et quinze minutes avant son cousin. Une plus grande distance à parcourir et un retard en route, telles étaient probablement les causes de l'arrivée tardive de la lettre.

Que faire maintenant ? La chose était sans remède. L'intendant reçut donc l'ordre de réunir de nouveau tous les vassaux et de faire mettre en perce une nouvelle tonne de bière. Mais, soit que les paysans fussent encore enroués des hourras qu'ils avaient poussés la première fois, soit qu'ils cherchassent en vain, sur les traits du vieux seigneur, l'étincelle qui les avait enflammés alors, la joie fut assez calme à ce banquet, et, après avoir bu et mangé de leur mieux en l'honneur de l'événement, ils s'en retournèrent tous chez eux, où ils purent exprimer tout haut, en famille, leur vif déplaisir de ce que le fils du hautain baron de Vallis avait supplanté celui du brave capitaine de Lispar. Depuis le vieux baron jusqu'au dernier des pâtres, personne ne pouvait s'accoutumer à cette pensée.

Lorsque les deux familles vinrent l'été suivant à Rinholm pour montrer au baron leurs chers petits enfants, le capitaine de cavalerie s'aperçut, avec un dépit secret et profond, que le grand père accordait à l'héritier déchu une préférence involontaire sur le véritable prétendant au majorat. Avec le coup d'œil de l'amour maternel, Eugénie reconnut aussi ces symptômes et si l'aimable Ebba n'avait pas eu le pouvoir, par ses manières à la fois gaies et affectueuses, de maintenir l'harmonie fraternelle, on aurait vu se produire des scènes fâcheuses. Lorsque, par exemple, Eugénie disait :

« Je vois bien que mon père n'aime pas beaucoup mon enfant, et qu'il donne au tien ce qu'il a de meilleur : son amour. » Ebba répondait avec son plus doux sourire :

« Chère Eugénie, souviens-toi que de riches propriétaires de majorats ont moins besoin d'affections que de pauvres enseignes. Je suis certaine, d'ailleurs, que tu te trompes : ce n'est de la part de notre père qu'un sentiment de délicatesse à notre égard, et tu es trop bonne et trop généreuse pour t'en offenser. »

Cependant les années avaient suivi leur cours ordinaire. Le capitaine de cavalerie avait pris sa retraite avec le titre de colonel. Ses revenus s'étaient augmentés par une sage administration de sa fortune, et il n'avait pas eu d'autre enfant que Klas Malchus, ce fils dont nous avons parlé, et une fille que l'on n'élevait pas dans la maison paternelle. Le capitaine de Lispar, au contraire, devenu major et resté au service, avait un grand nombre d'enfants ; aussi sa situation pécuniaire, malgré l'aide importante que lui prêtait son beau-père, n'était-elle pas brillante.

Le colonel et le major s'étaient depuis longtemps fixés tous les deux dans le voisinage de Rinholm : le premier, dans une grande ferme, avec l'espoir de l'échanger bientôt contre quelque chose de mieux, et le major dans la ravissante propriété de Latorp, que le vieux baron avait achetée du ses économies pour en faire don à sa fille Ebba. La maison d'habitation de Latorp était neuve, belle et bien située, sans être fort grande, et l'excellente famille qui l'occupait, n'éprouvait pas la moindre envie, pas même un regret de la perte des grandes espérances dont se nourrissait l'autre branche de la famille, ou du moins son chef.

Tandis que nous jetons ce coup d'œil rétrospectif, le colonel avance rapidement dans sa légère voiture et vient d'atteindre un joli pont, peint en vert, où la rencontre d'un obstacle le force à serrer la bride à son cheval et à s'arrêter soudain. Ce pont est jeté sur une rivière dont les flots limpides baignent le rocher sur lequel est construit l'antique Rinholm. Arrêtons-nous aussi un instant pour contempler la belle situation et l'aspect pittoresque du château.

Mme EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).

KERMESSES.

Dimanche 2 août.

Wazemmes.